

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTE
MENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 21 avril 2018

-----15-----15-----10-----

L'an deux mille dix huit-----

et le 21 avril

Date de
convocation

15/06/2018

Date
d'affichage
15/06/2018

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève, FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, LANSMANT Sébastien, Mmes CARRERE Amandine, MONDIN-SEAILLES Christiane, M. CABANNES Pierre.

Excusés : Mme DESPAX Nelly, M. CASTAY jean-Marc, Mme PLOQUIN Cécile, M. LABEYRIE Nicolas.

Absente : Mme DAL BEN Carine.

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Emprunt matériel (tracteur tondeuse)

Un emprunt d'un montant de 23 760 € doit être réalisé pour le financement d'un tracteur tondeuse, Monsieur le Maire présente deux propositions faites par le Crédit Agricole, pour un prêt AGILOR, aux taux de :

0.77 % en 60 mois avec une première annuité de 4 862.33 € en 2019 soit un remboursement total de 24 311.65 €,

0.95 % en 84 mois avec une première annuité de 3 524.49 € en 2019 soit un remboursement total de 24 671.42 €

Le Conseil Municipal,

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Accepte le financement du tracteur tondeuse par un prêt de 23 760 € à un taux de 0.77 % en 60 mois aux conditions ci-dessus.

Autorise Monsieur le Maire à faire la demande de prêt et à signer tous documents relatifs à ce financement.

Fait à MONTREAL le 21 juin 2018.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

